

OFFRE DE CAMPUS D'ÉTÉ 2026



INSCRIPTION DÈS LE 7 MAI À 18 H

EN LIGNE SEULEMENT • PLACES LIMITÉES

Priorité aux enfants résidant à Montmagny pour le programme Camp de jour

DÈS LE 11 MAI, À 8 H | EN PERSONNE SELON LES PLACES RESTANTES

Il est recommandé de procéder à l'inscription en ligne
puisque les places peuvent être limitées.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Consultez ce document dès maintenant et soyez prêt(e) pour l'inscription en ligne qui débutera le jeudi 7 mai à 18 h, puis en personne à compter du lundi 11 mai à 8 h selon les places restantes.



CAMP DE JOUR MUNICIPAL CONFORME

La Ville de Montmagny est l'une des 194 municipalités qui détiennent le sceau de conformité aux exigences du Cadre de référence pour les camps de jour municipaux qui comporte 50 balises obligatoires définissant les meilleures pratiques à adopter. Ce sceau de conformité est une marque de diligence, d'engagement et de crédibilité.

Merci à ces organisations de leur contribution!

Centre
de services scolaire
de la Côte-du-Sud
Québec

Centre culturel
et récréatif
de Montmagny



POUR FAIRE UN CHOIX ÉCLAIRÉ

Le programme Camp de jour se déroulera sur sept (7) semaines, soit du 22 juin au 7 août 2026. Les places disponibles sont limitées et seront attribuées en priorité aux enfants résidant à Montmagny jusqu'au 13 mai.

Pour en connaître davantage sur les camps spécialisés proposés, consultez les pages 9 et 10.



SITE DU CAMP DE JOUR 2026

École secondaire Louis-Jacques-Casault
141, boulevard Taché Est
(entrée arrière – stationnement des autobus)

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour s'inscrire au **Camp de jour de la Ville de Montmagny**, certaines conditions s'appliquent :

1. RÉSIDER À MONTMAGNY

Le camp est dédié prioritairement aux enfants qui résident à Montmagny.

À compter du 14 mai, à 8 h, les places restantes au camp pourront être attribuées aux non-résident(e)s selon la politique de tarification en vigueur.

2. ÊTRE AGÉ(E) DE 5 À 12 ANS AU 30 SEPTEMBRE 2026

Le camp est dédié aux enfants âgés de 4* à 12 ans. La date de référence pour le calcul de l'âge est fixée au 30 septembre 2026. C'est d'ailleurs cette date qui sera utilisée pour former les divers groupes : 5 ans, 6-7 ans, 8-9 ans et 10-12 ans

* Les enfants fréquentant la maternelle 4 ans à l'année scolaire 2025-2026 peuvent s'inscrire.

Pour les **Camps spécialisés**, les conditions d'admission peuvent différer de celles du Camp de jour. Pour les connaître, consultez les pages 9 et 10.

SE PRÉPARER POUR L'INSCRIPTION

**INSCRIPTION EN LIGNE
DÈS 18 H, LE 7 MAI**

SUR LA NOUVELLE PLATEFORME



Dans les dernières semaines, le service d'inscription en ligne de notre fournisseur a migré vers la plateforme SPORT-PLUS, ce qui oblige le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à faire de même. La bonne nouvelle est que ce nouveau module d'inscription simplifiera le processus en donnant plus d'autonomie.

Ce changement nécessitera une période d'ajustement, mais surtout, l'obligation de se créer un nouveau compte pour pouvoir s'inscrire aux diverses activités de loisirs.

POUR ÊTRE PRÊTS DÈS L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE D'INSCRIPTION, LES PARENTS SONT FORTEMENT ENCOURAGÉS À PRENDRE CONNAISSANCE DES RENSEIGNEMENTS SUIVANTS :

1. Compte SPORT-PLUS

> **Votre compte SPORT-PLUS a déjà été activé, car vous aviez une carte-loisirs valide?**

Dans ce cas, vous devrez utiliser les identifiants (code d'utilisateur et mot de passe) qui vous ont été envoyés. Veillez à ce que vos données de connexion fonctionnent et assurez-vous que les informations de votre profil et de celui des membres de votre famille sont exactes. Dans le cas contraire, corrigez-les et assurez-vous d'enregistrer les modifications.

OU

> **Vous voulez créer votre compte SPORT-PLUS?**

Sachez qu'il est essentiel de le créer pour s'inscrire en ligne. **Faites-le dès que possible pour vous éviter cette étape lors de l'inscription qui débute le 7 mai, à 18 h.**

Pour accéder à la plateforme SPORT-PLUS, rendez-vous sur le site Internet de la Ville de Montmagny au ville.montmagny.qc.ca puis cliquez sur l'onglet « Inscription aux activités de loisirs » à la page d'accueil, dans le menu « Services en ligne ».

Une fois sur la plateforme SPORT-PLUS, cliquez sur l'onglet « Se connecter », à la page d'accueil, sélectionnez « Créer mon compte » et remplissez les champs requis. Une fois votre profil créé, vous pourrez accéder aux programmes de camps d'été.

OU

> **Vous avez déjà un compte SPORT-PLUS avec une autre municipalité?**

Utilisez les mêmes identifiants (code d'utilisateur et mot de passe) pour vous connecter. À votre première connexion à ce portail, le système vous demandera si vous souhaitez importer vos données déjà enregistrées. Il suffira d'accepter pour que vos informations soient transférées.

2. Profil familial

Pour éviter les désagréments durant la période d'inscription, assurez-vous d'avoir ajouté votre ou vos enfant(s) à votre profil familial.

3. Acheter ou renouveler une carte-loisirs (facultatif)

Les **Résident(e)s** de Montmagny peuvent se procurer la carte-loisirs. L'achat de la carte-loisirs peut donner droit à un tarif préférentiel lors des inscriptions aux camps estivaux. La carte individuelle coûte annuellement 90 \$ et celle familiale 160 \$.

Pour bénéficier de ces rabais, vous devez activer la carte-loisirs AVANT l'inscription.

S'ils souhaitent bénéficier aussi de rabais sur les coûts d'inscription, les citoyen(ne)s de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et de L'Isle-aux-Grues peuvent également se procurer la carte-loisirs de Montmagny. Ils devront, au préalable, faire parvenir le formulaire d'autorisation fourni par leur municipalité à inscriptions@ville.montmagny.qc.ca.

ASSISTANCE POUR L'INSCRIPTION EN LIGNE

Écrivez à inscriptions@ville.montmagny.qc.ca ou téléphonez au 418 248-6022 (boîte vocale) en mentionnant votre problème et en laissant vos coordonnées (nom, numéro de téléphone et adresse courriel). Votre demande sera traitée dans les meilleurs délais.

INSCRIPTION EN PERSONNE

DÈS 8 H, LE LUNDI 11 MAI

Selon les places restantes! Présentez-vous aux bureaux du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire situés au 101-B, avenue Ste-Julie. Ayez en main toutes les informations requises pour procéder à l'inscription et prévoyez un minimum de 30 minutes.

FICHE DE L'ENFANT | À REMPLIR À L'INSCRIPTION

Au moment de sélectionner un camp, les parents devront obligatoirement remplir la *Fiche de l'enfant*, et ce, pour chaque enfant inscrit. Aucune *Fiche de l'enfant* ne sera disponible en format papier.

Il est donc important d'avoir toutes ces informations en main lors de l'inscription :

- **NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE (NAS) du parent/tuteur(-trice)**
Nécessaire pour l'obtention du crédit d'impôt.
- **TAILLE DU CHANDAIL DÉSIRÉE**

POLITIQUE DE PAIEMENT

La date limite pour acquitter le solde complet est le **26 juin 2026**. Lors de l'inscription, le parent aura la possibilité de régler la facture en sélectionnant l'une des options suivantes :

EN LIGNE :

- par carte de crédit en un seul versement.
- par carte de crédit en 3 versements préautorisés et programmés aux dates suivantes : jour de l'inscription, 29 mai et 26 juin 2026.

EN PERSONNE :

- par carte de crédit, carte débit ou en argent comptant.
- par chèques émis à l'ordre de *Ville de Montmagny* remis au moment de l'inscription. Le 1^{er} chèque doit être daté du jour de l'inscription et le dernier chèque postdaté au plus tard le 19 juin 2026.

À NOTER | Selon l'historique de crédit du parent, la Ville de Montmagny se réserve le droit d'exiger que le solde à payer soit acquitté sur des termes différents de la présente politique de paiement.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Toute demande doit se faire en remplissant le formulaire en ligne au ville.montmagny.qc.ca/remboursement.

Pour les demandes effectuées au plus tard le 29 mai 2026, à 12 h, un remboursement de 100 % pourra être émis.

En tout autre temps :

- Aucun remboursement ou crédit d'inscription ne sera effectué pour des raisons personnelles.
- Pour des raisons médicales (billet du médecin exigé), un remboursement de 85 % pourra être accordé. Si la demande est effectuée après le début du camp et transmise au plus tard le 28 août 2026, à 12 h, le remboursement émis représentera 85 % du solde une fois les jours de fréquentation retranchés.
- En cas de déménagement, un remboursement est émis au prorata des semaines écoulées et une preuve attestant du déménagement sera exigée.

À noter :

- Un(e) participant(e) qui s'absente à une ou à des journées de camp ne peut prétendre d'aucune façon à un remboursement.
- En cas de force majeure, si une journée de camp (ou toute autre période à durée indéterminée) se doit d'être annulée, l'inscription sera remboursée ou créditée selon l'équivalent de la période annulée.

CODE DE VIE

Afin d'offrir aux jeunes une expérience de loisir intéressante, la direction du camp prône le respect de ce Code de vie et croit fortement que les valeurs décrites favoriseront le bon fonctionnement.

VOTRE ENFANT DOIT RESPECTER LES CONSIGNES SUIVANTES :

- Traiter les gens, soit les animateur(-trice)s, les coordonnateur(-trice)s, les spécialistes et les ami(e)s avec respect, tant par ses paroles que par ses gestes.
- Respecter les consignes données par l'équipe d'animation.
- Respecter le matériel prêté.
- Garder l'environnement propre en disposant de ses déchets.
- S'expliquer calmement, en cherchant des solutions non violentes et en contrôlant ses émotions.
- Participer aux activités proposées.
- Apporter son sourire et sa bonne humeur tous les jours.

Le Code de vie complet est disponible au ville.montmagny.qc.ca/campsestivaux

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT AU CAMP DE JOUR

INTÉGRATION DES ENFANTS HANDICAPÉS OU AYANT DES BESOINS PARTICULIERS

Ce programme d'accompagnement vise à :

- Favoriser l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers au sein d'un groupe régulier de jeunes durant les activités du camp de jour.
- Encourager une participation active aux activités régulières en proposant des adaptations selon les capacités de l'enfant.
- Assurer la sécurité et l'intégrité de l'enfant lors de sa présence au camp.
- Maintenir les liens de collaboration entre l'équipe d'animation, les parents et les intervenant(e)s en soutien à l'enfant.
- Faire vivre une expérience de camp positive à l'enfant en bénéficiant de l'aide d'un(e) accompagnateur(-trice).

Pour bénéficier du *Programme d'accompagnement*, l'enfant doit avoir de l'intérêt et la capacité de participer à la majorité des activités régulières du groupe avec le soutien d'un(e) accompagnateur(-trice).

Les animateur(-trice)s et les accompagnateur(-trice)s s'assurent d'apporter les correctifs ou les adaptations nécessaires à une programmation inclusive en portant une attention particulière à la planification des activités, aux consignes, au matériel, aux déplacements et au rythme de la journée. Tout est pensé de façon à favoriser l'intégration de chaque jeune.

Il faut toutefois préciser que l'accompagnement offert n'est pas « spécialisé » puisque la personne qui accompagne l'enfant n'est pas formée pour déployer des techniques d'intervention généralement effectuées par une ressource professionnelle.

Les accompagnateur(-trice)s sont souvent des étudiant(e)s qui reçoivent une formation de base en animation et en intervention. L'embauche d'étudiant(e)s ou de professionnel(le)s dans un domaine connexe est priorisée, mais ne peut être garantie.

Pour se prévaloir du *Programme d'accompagnement*, il est essentiel que les parents d'enfant(s) ayant des besoins particuliers l'indiquent sur la *Fiche de l'enfant*. Un formulaire électronique leur sera ensuite acheminé par courriel pour connaître les besoins de l'enfant ainsi que ses intérêts.

Notez que les informations demeureront confidentielles et permettront d'analyser adéquatement les besoins. Un suivi de la demande sera fait au plus tard le 29 mai. Ensuite, la planification d'une offre de service sécuritaire et adaptée à l'enfant sera amorcée afin de lui faire vivre une expérience de camp réussie.

Une rencontre de familiarisation entre le parent, l'enfant, l'accompagnateur(-trice) et l'intervenant(e) pourrait être envisagée en juin, selon les besoins.

INFORMATIONS

418 248-3361, poste 2112
campsestivaux@ville.montmagny.qc.ca

CAMP DE JOUR

LE TOUR DU MONDE EN 34 JOURS

PRÊT(E) POUR L'AVENTURE?

Attrape ton sac à dos, l'aventure commence! Cet été, pars pour un tour du monde rempli de jeux, de découvertes et de fous rires!

- Une nouvelle destination chaque semaine
- Des activités amusantes adaptées à ton âge
- Des ami(e)s, des défis et beaucoup d'imagination
- Bricolages, jeux d'eau, missions d'équipe et surprises

Deviens un(e) pro de l'exploration! Bouge, crée, découvre et amuse-toi dans un environnement sécuritaire, encadré et stimulant, avec une équipe d'animation passionnée



PAS DE CASSE-TÊTE!

Tous les enfants sont automatiquement inscrits au service de garde sans frais supplémentaires!

À noter : tout retard entraîne des pénalités monétaires (10 \$/15 minutes/famille).

LISTE D'ATTENTE

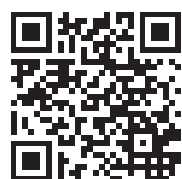
Les parents qui n'auront pas obtenu la ou les place(s) désirée(s) pourront inscrire leur(s) enfant(s) sur une liste d'attente. Les places sont attribuées selon leur ordre de disponibilité. L'équipe du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire communiquera avec la première personne inscrite dès qu'une place sera disponible.

Les parents seront contactés uniquement si une place se libère. Il est donc inutile de téléphoner pour vérifier la disponibilité des places.

DEMANDE DE JUMELAGE

Pour faire une demande de jumelage (enfant dans le même groupe qu'un(e) ami(e)), le parent devra remplir le formulaire *Demande de jumelage* entre le 7 et le 13 mai. Après cette date, il ne sera plus possible de faire de demande. Seules les demandes reçues via ce formulaire seront analysées. Notez que les demandes de jumelage seront considérées, mais ne peuvent être garanties.

ville.montmagny.qc.ca/jumelage



GUIDE DU PARENT

- Informations sur le fonctionnement du camp
- Horaire, service de garde, sorties, sécurité, etc.
- Liste du matériel requis
- **Disponible dès la semaine du 8 juin**

CHANDAIL DU CAMP DE JOUR

- Port obligatoire lors des sorties et des activités spéciales
- Coût d'achat (15 \$) ajouté automatiquement à l'inscription
- **Grandeur à choisir lors de l'inscription**
- Remise du chandail lors de la séance d'information officielle (date à venir)

ville.montmagny.qc.ca/campsestivaux

DÉFI-ADOS 10-12 ANS

Pour mieux répondre aux besoins et aux intérêts des préadolescent(e)s âgés de 10 à 12 ans, une programmation d'activités spéciales sera créée spécifiquement pour eux.





Chaque semaine, une nouvelle escale attend nos explorateur(-trice)s :

- **SEMAINE 1** : 22, 23, 25 et 26 juin | **L'appel de l'aventure**
On fait connaissance, on forme les équipes et on devient de vrais explorateur(-trice)s!
- **SEMAINE 2** : 29 juin au 3 juillet | **Les Amériques**
Animaux fascinants, jeux dynamiques et aventures en pleine nature.
- **SEMAINE 3** : 6 au 10 juillet | **L'Afrique**
Safari, rythmes, défis et jeux coopératifs au cœur de la savane.
- **SEMAINE 4** : 13 au 17 juillet | **L'Asie**
Arts, équilibre, traditions et découvertes surprenantes.
- **SEMAINE 5** : 20 au 24 juillet | **L'Océanie**
Îles tropicales, océans, jeux d'eau et défis d'exploration.
- **SEMAINE 6** : 27 au 31 juillet | **L'Europe**
Châteaux, monuments célèbres et rallyes amusants.
- **SEMAINE 7** : 3 au 7 août | **La grande fête des explorateur(-trice)s**
Une semaine festive pour célébrer un été rempli d'aventures!




Choisissez les semaines qui vous conviennent selon vos besoins.


 Avoir de 5 à 12 ans au 30 septembre 2026

 SEMAINE 1 : 22, 23, 25 et 26 juin
SEMAINE 2 : 29 juin au 3 juillet
SEMAINE 3 : 6 au 10 juillet
SEMAINE 4 : 13 au 17 juillet
SEMAINE 5 : 20 au 24 juillet
SEMAINE 6 : 27 au 31 juillet
SEMAINE 7 : 3 au 7 août

 Lundi au vendredi, de 6 h 30 à 17 h

 École secondaire Louis-Jacques-Casault
141, boulevard Taché Est

-  La tarification inclut les activités spéciales ainsi que le service de garde.
- La Ville de Montmagny se réserve le droit d'annuler une semaine si le nombre d'inscriptions est insuffisant.
- Congé le 24 juin

 Le nécessaire que doit contenir le sac à dos de l'enfant sera précisé dans le *Guide du parent*.

 **COÛT PAR SEMAINE PAR ENFANT**

RÉSIDENT(E) : Dès le 7 MAI, à 18 h

SEMAINE 1 (4 JOURS)	SEMAINES 2 À 7 (5 JOURS)
78 \$ Montmagny	98 \$ Montmagny
59 \$ Carte-loisirs	74 \$ Carte-loisirs

RABAIS FAMILLE

(s'applique au 2^e enfant et plus inscrit à la même semaine)

* **Rabais de 10 % accordé sur l'inscription du 2^e enfant**

* **Rabais de 15 % accordé sur l'inscription du 3^e enfant et les suivants**

NON-RÉSIDENT(E) : À compter du 14 mai, à 8 h

SEMAINE 1 (4 JOURS)	SEMAINES 2 À 7 (5 JOURS)
119 \$ Non-résident(e)	147 \$ Non-résident(e)
119 \$ Interentente	147 \$ Interentente
89 \$ Carte-loisirs	110 \$ Carte-loisirs



NATATION EN CAMP

NOUVEAUTÉ!



Dans le cadre du Camp de jour, des cours de natation de niveaux *Nageur 1* et *Nageur 2* seront spécialement proposés aux enfants âgés de 5 à 7 ans. Cette initiative vise à initier les plus jeunes à la natation ou à consolider leurs acquis, dans le but de maximiser leur sécurité aquatique.


Les cours se dérouleront dans un environnement sécuritaire et encadré par des moniteur(-trice)s qualifiés, sans la présence des parents. Le transport aller-retour se fera en autobus, sous la supervision constante d'un(e) animateur(-trice) du camp, ce qui permettra une transition sécuritaire entre le site du camp et le lieu des cours.

À noter : L'enfant doit être présent au camp de jour à 8 h 30 pour bénéficier du transport en autobus.

INSCRIPTION EN LIGNE DÈS 18 H, LE JEUDI 7 MAI

Les places étant limitées,
les parents sont invités à procéder
rapidement à l'inscription.

Les cours *Nageur 1* et *Nageur 2* permettent aux enfants d'amorcer ou de poursuivre leur apprentissage des rudiments de la natation sans parent.

 Être âgé(e) de 5 à 7 ans au 23 juin 2026

 Du 23 juin au 16 juillet (4 semaines)

NAGEUR 1

L'enfant est âgé d'au moins 5 ans. Il peut s'agir de sa première expérience en natation sans être accompagné d'un parent.

Durée : 30 minutes


Mardi et Jeudi de 9 h à 9 h 30

NAGEUR 2


L'enfant est âgé d'au moins 5 ans et a réussi le *Préscolaire 3* ou le *Nageur 1* antérieurement.


Durée : 30 minutes

Mardi et Jeudi de 9 h 30 à 10 h

 93 \$ Montmagny
70 \$ Carte-loisirs

 Parc aquatique Pointe-aux-Oies

 Maillot, lunettes de natation (facultatives) et serviette.

 • **L'enfant doit être inscrit au Camp de jour durant les 4 premières semaines, soit du 22 juin au 17 juillet, pour bénéficier de l'offre *Natation en camp* ET résider à Montmagny.**


- La tarification inclut le transport en autobus.
- Le port du casque de bain n'est pas obligatoire, mais les cheveux longs doivent être attachés.
- Les cours auront lieu beau temps, mauvais temps.
- La Ville de Montmagny se réserve le droit d'annuler un groupe si le nombre d'inscriptions est insuffisant.


CAMPS SPÉCIALISÉS

PEU IMPORTE LE LIEU DE RÉSIDENCE DE L'ENFANT,
L'INSCRIPTION EST POSSIBLE DÈS 18 H, LE 7 MAI.


MULTISPORT


Le camp MULTISPORT donne la possibilité aux jeunes de participer à un camp où les activités sportives seront à l'honneur : soccer, tennis, basketball, baseball, pickleball, karaté, baignade, etc.

 Être âgé(e) de 6 à 8 ans au 30 septembre 2026


 Du 20 au 24 juillet

 Lundi au vendredi, de 8 h à 16 h 30

 **COÛT PAR SEMAINE PAR ENFANT**
263 \$ Non-résident(e)
263 \$ Interentente
175 \$ Montmagny
131 \$ Carte-loisirs


 Parc Récréatif – 11, avenue de la Fabrique

 Tenue sportive et espadrilles.

-  La tarification inclut les activités spéciales ainsi que le matériel requis.
- La Ville de Montmagny se réserve le droit d'annuler la semaine si le nombre d'inscriptions est insuffisant.


ARTS


Dans un environnement ludique, stimulant et encadré, les jeunes participant à ce camp exploreront les arts à travers le dessin, la peinture, le théâtre et le bricolage.

 Être âgé(e) de 6 à 12 ans au 30 septembre 2026


 Du 6 au 10 juillet

 Lundi au vendredi, de 8 h à 16 h 30

 **COÛT PAR SEMAINE PAR ENFANT**
263 \$ Non-résident(e)
263 \$ Interentente
175 \$ Montmagny
131 \$ Carte-loisirs

 Bibliothèque municipale
138, rue St-Jean-Baptiste Est

 Tout le matériel est fourni.

-  La tarification inclut les activités spéciales.
- La Ville de Montmagny se réserve le droit d'annuler la semaine si le nombre d'inscriptions est insuffisant.

Merci à ces organisations de leur contribution!

Culture
et Communications
Québec 

 MRC de
Montmagny

À SAVOIR!


L'achat d'un chandail aux couleurs du camp spécialisé est obligatoire. Son coût d'achat (15 \$) sera ajouté automatiquement à l'inscription (seulement si l'enfant n'est pas inscrit au Camp de jour). La grandeur devra être choisie lors de l'inscription et le chandail sera remis à la première journée du camp spécialisé.

CAMPS SPÉCIALISÉS


DANSE

Les Ateliers Magny Danse offrent aux enfants une semaine de danse où tous les styles seront explorés (jazz, hip-hop, contemporain et plus encore) dans le plaisir. Les élèves apprendront une chorégraphie pour chaque style et feront un spectacle à la fin du camp, soit le vendredi 14 août.


Notons que ce camp est ouvert tant à la clientèle régulière qu'aux danseur(-euse)s débutants.


 Être âgé(e) de 4* à 16 ans au 30 septembre 2025

* Les enfants fréquentant la maternelle 4 ans à l'année scolaire 2025-2026 peuvent s'inscrire.


 Du 10 au 14 août

 Lundi au vendredi, de 8 h 55 à 16 h 05

 **COÛT PAR SEMAINE PAR ENFANT**
185 \$ Non-résident(e), Interentente et Montmagny
148 \$ Carte-loisirs

 École secondaire Louis-Jacques-Casault
141, boulevard Taché Est

 Vêtements de sport adaptés à la danse

-  **Inscription auprès du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire dès 18 h, le 7 mai.**
- Supplément pour le service de garde**
35 \$ pour les matins (7 h 30 à 8 h 55)
30 \$ pour les soirs (16 h 05 à 17 h 30)
65 \$ pour les matins et les soirs
- EN CAS DE RETARD :** Des frais de 10 \$ par tranche de 5 minutes de retard seront facturés au parent.

LES ATELIERS
Magny Danse 

INFORMATION | infomagnydanse@gmail.com

GYMNASTIQUE

Le Club Magny-Gym offre aux jeunes âgés de 6 à 12 ans la possibilité de participer à un camp estival offrant de la gymnastique en avant-midi et des activités diverses en après-midi.

- Huit semaines sont proposées du 22 juin au 14 août
- Possibilité de s'inscrire à une ou plusieurs semaines



INFORMATION ET INSCRIPTION
magnygym.com • magnygym.info@gmail.com





BON ÉTÉ!

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

NOUVELLE ADRESSE DU BUREAU

101-B, avenue Ste-Julie, Montmagny

ADRESSE POSTALE

143, rue St-Jean-Baptiste Est, Montmagny (Québec) G5V 1K4

418 248-6022 • campsestivaux@ville.montmagny.qc.ca

ville.montmagny.qc.ca/campsestivaux

